

FICHE D'INSCRIPTION COUTURE Saison 2022 2023

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu :

Salle de l'ancienne maternelle Vaulnaveys le Bas

Horaires et encadrement :

- Le lundi de 8H45 à 11H45, 3h par semaine hors vacances scolaires, sans les fournitures
- Cours à la carte : 1 séance = 15 €, 5 séances = 60 €

Mme SENDRA Corinne met ses compétences au service de l'association.

Début des cours le 5 septembre 2022 avec **1 cours d'essai**

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 12 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 225 euros pour les cours du matin (3 h)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale, et règlements)
LE 24 SEPTEMBRE 2022.**

Assurance :

L'ASCVB est une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est donc l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment)

COUTURE

Monsieur **Madame**

NOM, prénom

Adresse complète :

Année de naissance : L L L L

Tél fixe L L L L L L L L L L Portable L L L L L L L L L L E-mail.....

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone L L L L L L L L L L

- participation CE carte étudiant (-20%) Facture

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Un chèque d'un montant de 225 € établi à l'ordre de l'ASCVB. Passe sanitaire

La fiche familiale et un chèque d'adhésion de 12 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

(Signature)

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant. En conséquence, les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances, à partir de la rentrée.